



# QUE PEUT L'ARCHITECTURE ?

**Feda Wardak**

Instauré au début des années 2000 avec la « loi Borloo », l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a pour objectif d'engager de profondes transformations urbaines et architecturales au niveau des quartiers prioritaires des politiques de la ville. Les transformations du bâti, parfois radicales, sont donc considérées comme une solution pour résoudre les problèmes sociaux dans les zones urbaines sensibles (ZUS). Néanmoins, un écart manifeste existe entre la manière dont les décideurs préfigurent l'aménagement des espaces à habiter et les réalités vécues par ceux qui les habitent.

Ce constat a pu être vérifié à Saint-Pol-sur-Mer, dans les Hauts-de-France, où depuis 2016, un groupe d'habitants s'est structuré pour tenter de s'inviter dans les espaces de décisions concernant la rénovation urbaine de leur quartier. Très vite, nous sommes sollicités et invités à mettre nos compétences d'architectes au service du projet. Nous travaillons dans un premier temps en dehors des cadres institutionnels, autour de réflexions concernant les manières de mettre en partage et en circulation des savoirs, des savoir-faire et des compétences. Face au constat d'abandon des espaces publics, nous prenons le droit de les investir en réparant et en construisant du mobilier urbain, en aménageant des espaces d'échanges ou en occupant des espaces vacants pour les transformer en lieu de soutien à la création artistique locale.

Après plusieurs années d'efforts, nous constatons malgré tout que notre intervention est trop tardive pour réellement être efficace. Nombreuses sont les initiatives de « résistances » dans le cadre d'une rénovation urbaine, mais elles constituent finalement une réaction tardive plutôt qu'une anticipation structurée. Par conséquent, nous tentons actuellement d'initier la construction d'une grande halle ouverte dont l'objectif principal est de constituer un espace, où différentes formes de résistances citoyennes (anciennes et actuelles) pourraient se retrouver pour penser aux manières d'habiter, afin de constituer un manifeste d'une architecture collaborative, écologique, durable, abordable et évolutive, adaptée aux usages des habitants, résidents et visiteurs du quartier. Pour permettre cela, nous envisageons la mise en place d'une programmation culturelle et scientifique durant trois années, avec des séries de conférences, des workshops de construction et la création de filières de production générant des emplois afin de permettre à chacun de se former. La halle catalyserait ainsi de nouvelles formes de mobilités physiques et intellectuelles.